HAL
open science

Mixités conjugales. Introduction générale

Laura Odasso

To cite this version:

Laura Odasso. Mixités conjugales. Introduction générale. Mixités conjugales. Discrédits, résistances et créativités dans les familles avec un partenaire arabe, Presses Universitaires de Rennes, 2016, collection "Essais", 978-2-7535-5129-9. hal-01412872

HAL Id: hal-01412872

https://hal.science/hal-01412872

Submitted on 27 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mixités conjugales

Laura Odasso

2016
Presses universitaires de Rennes
www.pur-editions.fr

SUJET fort politisé et médiatisé de nos jours, la « mixité conjugale », celle de couples formés par des européens avec des non-européens, recèle les enjeux et les potentialités générés par les migrations. Elle confronte également nos sociétés à une redéfinition continue de la relation à l'altérité, qu'elle soit juridique, culturelle, religieuse, linguistique, sexuelle.

Ce livre s'insère dans ce débat et y apporte une contribution innovante à partir des histoires des couples formés entre des citoyens européens (ici en l'occurrence français ou italiens) et des partenaires « arabes ». Des marqueurs d'identités, réels ou supposés, tels que la nationalité, l'origine ethnico-culturelle et l'affiliation religieuse, alimentent des représentations souvent négatives vis-à-vis de ces couples et de leurs enfants. Des contraintes multiples, occasionnées à la fois par des administrations et des entourages, n'affectent pas seulement le conjoint étranger mais aussi le conjoint européen. L'enquête montre que ses propres droits sont remis en question ; et, il/elle risque, en raison de son choix affectif, un déclassement social dans sa communauté.

Toutefois, contrairement aux idées reçues, les difficultés que ces couples – et encore trop souvent leurs enfants – rencontrent peuvent générer des formes de résistance innovantes. En effet, la force de ces familles réside dans le processus de « migration conjointe » effectuée par les deux partenaires (le membre européen du couple ayant vécu quant à lui/elle une sorte de migration « subjective » appelée ici « migration de contact ») et dont les enfants bénéficieront dans leur construction identitaire vers l'âge adulte.

Au-delà de l'histoire des couples mixtes et des familles rencontrés, des descriptions de leurs bonheurs et déboires, l'ouvrage innove en montrant que la migration n'est pas uniquement le résultat d'un déplacement géographique et de l'installation dans un nouvel espace sociétal : elle déclenche aussi chez le partenaire amoureux, à travers le partage intime des expériences et des vécus du partenaire migrant, un processus de changement identitaire subjectif.

Table des matières

Introduction générale 7

Préface de Gabrielle Varro 9

Première partie
LOIS ET PRATIQUES ADMINISTRATIVES

Le couple d'Alice et de Mourad 35

Introduction à la première partie 37

Chapitre I
La trajectoire des temporalités législatives 43

Le cas de la France 44
L'érosion progressive du droit à la vie familiale 45
De l'intimité : quand la loi s'en mêle 51
Des conjoints inséparables : partager l'expérience administrative de l'étranger 55

Le cas de l'Italie 59
L'accélération législative des années 2002-2009 60
Pour ne pas vivre caché : quand le mariage devient indispensable 65
Mariage, délit d'immigration clandestine et régularité du séjour 68

L'acquisition de la citoyenneté en France et en Italie :
des humiliations et des stratégies 71
France : changer son prénom 74
Italie : la nationalité pour en finir avec le renouvellement des papiers 77

Chapitre II
Des pratiques administratives et des réactions citoyennes 85

Les lois en pratique : des administrations en jeu et d'autres facteurs 86
Localisation et lieux 88
L'importance des relations 92
Quand les contrôles sont à l'origine de foyers de corruption 95

La domination administrative : des pouvoirs et des stratégies 98
Contrôle, paternalisme et désinformation 99
Humaniser et déshumaniser le guichet 100
Les personnes-ressources 104

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

S'engager pour s'en sortir 107
Des collectifs à l'association Les Amoureux au Ban Public 108
L'expérience de Tutto Stranieri 114

Chapitre III
Quand la discrimination vient d'ailleurs 115
« Tout ça pour des visas » 116
Les différents types de visas 117
Le monde du Consulat : les expériences des couples 118
Absence de la famille élargie 120
La validité du mariage 121
Des préjugés dans les deux sens 122
De la conversion 123
De la transcription 127
La transmission de la nationalité 130
Mère ou père, ce n'est pas la même chose 131
Une hiérarchie de nationalité 133

Conclusion de la première partie 137

Deuxième partie
REGARDS ET RÉACTIONS

Le couple d'Elsa et de Mohammed 141
Introduction à la deuxième partie 143

Chapitre IV
Représentations des partenaires « arabes » et contamination 147
Au sein de la société. Histoires régionales différentes, résultats similaires 150
Vénétie 151
Alsace 156
Vénétie : oublier un passé d'émigration 161
Alsace : oublier un passé colonial 164
Au sein de la famille. L'affiliation nationale et la mise en exergue des différences 165
Représentations de l'altérité culturelle et expériences d'exclusion totale 167
Épouses, belles-mères et ruptures émotionnelles 170
Des personnes sui-generis *: multiplications des stigmates et « faire comme tout le monde »* 173
Quand l'échec est là 175
Au sein du marché du travail. Raisons de migration, expériences et impact sur les regards d'autrui 177
Maghreb et Moyen-Orient : travail ou études, et préjugés réciproques 178
Le travail comme valeur familiale 180
Prouver qu'on est capable : la religion du travail 181
Influence du parcours personnel et professionnel 184

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9, Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

Chapitre V

Représentations de la composante religieuse 187

Construction d'un imaginaire religieux 188
Pluralité de l'Islam : croire et pratiquer 189
Vénétie : racines catholiques et exploitation de la méconnaissance 194
Alsace : la normalisation par la religion majoritaire 195
« La différence ? Pas dans mon assiette ! » : représentations de l'entourage et capital culturel 197

Genre, religion et formes multiples de migration de contact 199
Les filles sont à protéger 200
Les regards sur les conversions féminines 202
Le voile : un symbole chargé des significations 203
Situations en miroir, représentations partagées et ouvertures 207

Transmettre 209
La transmission de l'affiliation religieuse : une affaire sociale 210
Baptême et circoncision : les rites de l'affiliation religieuse 212
Pratiques alimentaires 213
L'éducation à la non-discrimination 215

Conclusion de la deuxième partie 219

Troisième partie

RACINES ET ROUTES, LA PAROLE AUX ENFANTS

Le dialogue entre Andrea et Samad 223

Introduction à la troisième partie 225

Chapitre VI

Transmission volontaire et involontaire des stigmates 229

Les différents stigmates transmis 230
Le nom et le prénom : une transmission emblématique 231
Ligne de la couleur : l'arabe blanc 233
Transmission de la langue 238
Recevoir et comprendre un parcours de migration et de famille 242

Des vécus parentaux aux vécus des fils : stratégies de protection 244
Vénétie : mères et protection des propos méprisants de la famille élargie 245
Alsace : mères et transmission de la fierté des origines arabes 247
Pères et non-transmission : je suis italienne 249
Pères et transmissions : plus libanaise que française 251

La religion : marques, signes et rites 253
L'Alsace : arabe et athée 255
Ne pas s'identifier par la religion 257
La Vénétie, où une crise spirituelle n'arrive pas au hasard 258
Culture religieuse : apprendre de la proximité 261

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

Chapitre VII
Étiquetages et construction identitaire 263
L'évolution des étiquettes et des affiliations selon les âges 265
Âge et passages : enfants de couples mixtes 266
Jeunes adolescentes vers l'âge adulte : « se dire » 268
Réaffirmer ses racines : le cas d'une généalogie palestinienne 270
Faire ses choix à l'âge adulte : apprendre la langue arabe 274
« Tu n'es pas pareil » 276
« Ils continuent à te regarder d'un mauvais œil » 278
Ressources pour réagir : pertes et récupérations 280
Voyages : découvrir ses appartenances 281
Ni chez « nous » ni chez « eux » : un entre-deux particulier 283
Communication au pays : questions identitaires 287
Analyser son pays en habitant dans un autre pays 289
Attributions erronées par autrui : des expériences d'étude à l'étranger 290

Conclusion de la troisième partie 293

Conclusions générales 295

Bibliographie sélective 303

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

Introduction générale

> « Chaque époque et chaque société recréent ses propres autres. La construction d'une identité est liée à l'exercice du pouvoir dans chaque société, et n'a rien d'un débat purement académique. »
>
> Edward W. Saïd, 2005, p. 358.

Quelques jours avant le commencement de la recherche qui est à l'origine de ce livre, le 25 février 2009, à Castagnole di Paese, village de la province de Trévise, en Vénétie, Italie, la population se passionne pour un drame familial : l'assassinat d'une mère et de sa fillette. Le délit, inscrit dans le cadre des homicides familiaux – qui, en Italie, font un mort tous les deux jours – comprend un élément intéressant pour les médias : le mari était un ressortissant marocain, il s'agissait d'un couple mixte de constitution récente. À la suite de cet épisode, le journal *La Nuova di Venezia* titrait « Attention aux mariages mixtes[1] », en offrant au lecteur lambda des conseils d'experts de centres d'aide familiale et d'associations de jeunes. En Italie, ce fait divers a ranimé le débat sur la présence arabe et musulmane, et sur le « bon » et le « mauvais immigré ». Les réactions multiples ont alimenté à nouveau la « tautologie du danger[2] » qui serait causée par l'étranger et le migrant[3] : « Autre » par excellence, et différent de « Nous », citoyens nationaux établis là auparavant.

Résultat d'un travail comparatif entre deux régions aux structures économiques et sociales proches, la Vénétie (Italie) et l'Alsace (France), ce livre interroge l'influence de la construction socio-étatique de l'hétérophobie[4], tout en se concentrant sur l'expérience particulière des familles dont un partenaire, puis parent, se déclare « arabe[5] ». Cette désignation issue d'une

1. Canzian L., « Attente ai matrimoni misti ! », *La Nuova di Venezia*, 28.02.2009, p. 4.
2. Dal Lago A., *Non Persone. L'esclusione dei migranti in una società globale*, Milano, Feltrinelli, 2009, p. 71 et p. 81 (1re éd. 1999).
3. Dans le texte, les termes « national », « étranger » et similaires seront utilisés au masculin pour faciliter la lecture, toutefois ils sont à entendre dans la double acception féminine et masculine.
4. Ce terme, proposé par Albert Memmi (*Le racisme*, Paris, Gallimard, 1982), met en avant le rôle de « l'usage de la différence » dans le processus de construction du « discrédit ».
5. Cette appellation est abordée selon les critères suivants : « être de langue et de culture arabe, appartenir à un pays de la Ligue arabe ; enfin se déclarer comme tel »

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

catégorie de sens commun résume le focus de cette recherche qui porte sur le vécu et l'agir des familles binationales, puis mixtes, en réaction aux représentations sociales et collectives que leur mixité particulière – la composante arabe – génère.

Dynamiques de production de l'altérité

Ce livre montrera qu'une étude attentive des politiques, des discours et des pratiques envers les couples binationaux et mixtes révèle des failles du système étatique qui sera voué à la « préférence pour le national[6] », au mieux pour « certains nationaux ». L'attention que les médias accordent aux familles binationales, voire mixtes, se limite souvent aux discours alarmants sur les mariages forcés, arrangés ou de complaisance, aux cas de soustraction de mineurs et autres faits divers, et, dans le meilleur des cas, aux mariages mixtes considérés exotiques. Les autorités justifient les restrictions normatives à la nécessité de limiter les mariages transnationaux, nouvelle chaîne migratoire qui semble échapper aux contrôles d'une immigration « choisie ».

En Italie, par exemple, les années 2000 donnent de nouveaux prétextes aux réactions radicales des partisans de l'« urgence immigration » (*emergenza immigrazione*[7]). Cette expression italienne définit bien la mise en scène politico-médiatique qui, en s'appuyant sur un sentiment d'insécurité diffus et construit, alimente la peur de l'étranger qui vient s'installer. Toutefois, tant en Alsace qu'en Vénétie, la suspicion ne se construit pas uniquement autour de la différence de nationalité[8]. La législation en elle-même n'est que la partie émergée de l'iceberg. C'est plutôt l'articulation de la nationalité et de l'origine ethnico-culturelle avec d'autres caractéristiques (genre, classe sociale et, surtout, religion), supposées ou réelles, des « nouveaux venus[9] » qui génère des représentations stéréotypées, souvent construites sur des amalgames et des simplifications. Diffusée dans l'opinion publique, cette mythologie sociale affecte les trajectoires de vie des conjoints migrants, mais aussi d'autres membres de ces familles.

La situation des migrants « arabes » a empiré sensiblement depuis le 11 septembre 2001[10], pour prendre la forme d'une corrélation quasi systé-

(SCHMIDT DI FRIEDBERG O., « La componente araba nell'emigrazione in Italia : elementi per un confronto con altre realtà », *in* OPERTI L. (dir.), *Cultura araba e società multietnica*, Torino, Bollati Boringhieri, 1998, p. 92).

6. Cf. DIOME F., *La Préférence Nationale*, Paris, Présence Africaine, 2001.
7. DAL LAGO A., *op. cit.*, p. 76
8. L'usage des termes *citoyenneté* et *nationalité* varie partiellement entre France et Italie. Je l'utiliserai en accord avec le pays considéré dans l'argumentation, consciente que la réflexion autour de ces notions se renouvelle dans le monde scientifique.
9. ÉLIAS N. et SCOTON J., *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997 (1re éd. 1965).
10. Je nuancerai mieux ce propos. Ici, il suffit de noter que, dans l'histoire, l'Arabe et le musulman, voire le soi-disant « infidèle », ont souvent représenté l'ennemi. En France, ce discours s'insère dans une polémique qui, depuis l'affaire Dreyfus, oppose

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

matique entre la présence de cette migration particulière et la nécessite de renforcer la sécurité (*migration-security nexus*[11]). Cette dynamique cache une « racialisation » qui reste de l'ordre idéologique, et une conséquente « racisation » qui s'avère une mise en œuvre pratique de la racialisation[12] d'inspiration ethnico-religieuse alimentée par une peur généralisée de l'islam[13]. Les dérives discursives et les pratiques assument de formes spécifiques en accord avec les intérêts nationaux et locaux, plus qu'Européens. Les hommes et les femmes, partenaires, conjoints, parents et enfants, dont ce livre traite, agissent dans un espace en changement permanent, qui s'alimente de la médiatisation des événements sociohistoriques, que Gerard Noiriel appelle « fait-diversisation[14] ». Une telle médiatisation présente l'étranger comme un « ennemi public, un criminel, suspect de déloyauté et usurpant le travail des nationaux[15] » et l'Arabe, voire le musulman bien intégré, comme un « dormeur (*sleeper*), c'est-à-dire celui qui, sans qu'on s'y attende, peut commettre des actes dangereux[16] ».

Cette dynamique favorise une représentation de la mixité conjugale avec composante arabe comme dérangeante, et impose une réflexion sur les processus de création de l'altérité et sur le rapport entre inclusion et exclusion dans nos sociétés.

La mixité est commune à toute l'humanité

L'essence des *couples binationaux* est de réunir deux individus qui possèdent la nationalité de deux États différents. À partir du moment où l'un des deux conjoints obtient la nationalité du pays de résidence du couple marié, la mixité devient une « donnée fantôme » dans les statistiques

la droite nationale-sécuritaire à la gauche sociale humanitaire. Plus récemment, en 1979, la révolution iranienne a signé la création – par les médias et les professionnels de la politique – d'un nouvel ennemi : le terroriste islamiste (cf. NOIRIEL G., *À quoi sert l'identité nationale*, Paris, Agone, 2007a).

11. FAIST T., « The Migration-Security Nexus. International Migration and Security Before and After 9/11 », *Willy-Brandt-Working Paper Series*, School of International Migration and Ethnic Relations, Malmo University, vol. 4, n° 3, 2004, p. 3.
12. « Le terme de racisation désigne alors les pratiques et les attitudes orientées et justifiées par la racialisation – consciemment ou non – et qui ont pour effet d'actualiser l'idée de race en produisant des individus et des groupes racisés », POIRET C., « Les processus d'ethnicisation et de raci(ali)sation dans la France contemporaine : Africains, Ultramarins et "Noirs" », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 27, n° 1, 2011, p. 113.
13. ALLEN C., « Justifying Islamophobia : A Post 9/11 Consideration of the European Union and British Contexts », *The American Journal of Islamic Social Science*, vol. 2, n° 13, 2004, p. 1-25.
14. NOIRIEL G., *Racisme : la responsabilité des élites. Entretien mené par Bertrand Richard,* Paris, Textuel, 2007 b, p. 28 et p. 50.
15. NOIRIEL G., *Immigration, antisémitisme et racisme en France* (XIXe-XXe siècle). *Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007c, p. 159
16. GULLESTAD M., *Plausible Prejudice*, Oslo, Universitetsforlaget, 2006, p. 278.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

officielles, car le conjoint naturalisé disparaît en tant que membre de la population étrangère, de même que la mixité juridique initiale du couple. Les démarches administratives pour permettre aux conjoints de construire une situation familiale stable sont centrales et, probablement plus que jamais, dans la dernière décennie. En outre, tant en France qu'en Italie, la question des « origines », sujet sensible[17], est à la source de la distinction entre les étrangers – individus qui n'ont pas la nationalité du pays de résidence – et les immigrés – individus nés à l'étranger. La première situation peut évoluer dans le temps, la deuxième reste figée. Ainsi, parler de mixité conjugale signifie aller au-delà du niveau de la nationalité pour toucher à un territoire délicat : celui des origines, de la religion et de la culture. On parle alors de *couples mixtes,* lorsqu'une relation conjugale « conclue entre personnes appartenant à des religions, à des ethnies ou à des "races" différentes provoque une réaction dans l'environnement social[18] ». Le choix du conjoint peut influer sur la survie des groupes humains, et, pour cette raison, les groupes et les communautés sont concernés par les choix matrimoniaux de leurs membres[19].

Lorsqu'une relation conjugale « conclue entre personnes appartenant à des religions, à des ethnies ou à des "races" différentes provoque une réaction dans l'environnement social » des individus, elle est baptisée « mixte[20] ». Le choix du conjoint peut influer sur la survie des groupes mêmes, et, pour cette raison, les groupes sont concernés dans les choix matrimoniaux de leurs membres[21].

17. Schnapper D., « Les enjeux démocratiques de la statistique ethnique », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 1, 2008, p. 133-139.
18. Bensimon D. et Lautman F., « Quelques aspects théoriques des recherches concernant les mariages mixtes », *Ethnies*, n° 4, 1974, p. 20). La définition donnée par les deux sociologues en 1974 reste d'actualité. Voir également Odasso L., « Mariage mixte », *in* Pfefferkorn Roland et Bihr Alain (dir.), *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 238-240.
19. Dans les colonies françaises, il était : « du devoir des pouvoirs publics de l'encourager, en particulier les mariages musulmans-français, [*que*] la femme se faisant un véhicule de la civilisation française, dans le but d'un rapprochement de l'Afrique du Nord [...] Le musulman qui épouse une Européenne prend petit à petit, par la force même des choses, des habitudes, puis une mentalité nouvelle. [...] bref, il se rapproche chaque jour de nous. […] La Française en pays d'islam fera aimer la France autour d'elle, détruira des légendes grotesques, atténuera des superstitions, que sais-je encore ? Et, quelle que soit sa classe répandra autour d'elle un peu de notre culture » (Marchand H., *Les Mariages franco-musulmans*, Alger, Vollot, Debacq, 1954, p. 210-211).
20. Bensimon D. et Lautman F., « Quelques aspects théoriques des recherches concernant les mariages mixtes », *Ethnies*, n° 4, 1974, p. 20. La définition donnée par les deux sociologues en 1974 reste d'actualité. Voir également : Odasso L., « Mariage mixte », *in* Pfefferkorn R. et Bihr A. (dir.), *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 238-240.
21. Dans les colonies françaises, il était : « du devoir des pouvoirs publics de l'encourager, en particulier les mariages musulmans français, [*que*] la femme se faisant un

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016 www.pur-editions.fr

La mixité est un concept fluctuant. Les représentations autour du mariage mixte se structurent en fonction des discours tenus pour le saisir. Le « degré de mixité » varie au fil du temps. Selon les périodes historiques, les milieux sociaux et les expériences, l'écart variable entre « mixte » et « non-mixte » reste le produit d'une normalisation : le résultat d'une pensée étatique dont les institutions définissent des principes de ressemblances pour réunir les catégories d'acceptabilité de la « pureté[22] ». Il s'agit d'essayer de comprendre *comment* et *quand* les discours politiques, les médias, les institutions, la famille élargie, le réseau amical, le voisinage font remonter à la surface des différences, des frontières intimes et publiques, créées artificiellement, qui peuvent devenir de véritables enjeux quotidiens pour les membres de ces familles. La complexité de cette situation empêche souvent de remarquer les nombreux indices d'*homogamie* dans les parcours de vie des couples qui s'engagent dans des relations amoureuses partageant, en réalité, des modalités de rencontres tout à fait similaires à celles de tout autre couple.

Les concepts, tant sociologiques que philosophiques, de « commune humanité[23] » ou de fraternité universelle (*horizontal brotherhood*[24]) sont centraux dans la pluralisation du monde et dans la médiatisation de la conflictualité engendrée par la mondialisation. L'observation de familles mixtes fait émerger, en effet, des situations communes à toutes les familles dans les domaines les plus variés de la vie (parentalité, relations interpersonnelles, loisirs, travail). Tout au long de ces pages, je marquerai la centralité des « contacts mixtes » entre « normaux » et « stigmatisés[25] » pour l'évolution de la conscience sociale vis-à-vis des représentations de l'altérité. Mais il ne s'agit pas de postuler que la mixité est une forme déviante par

véhicule de la civilisation française, dans le but d'un rapprochement de l'Afrique du Nord […] Le musulman qui épouse une européenne prend petit à petit, par la force même des choses, des habitudes, puis une mentalité nouvelle. […] bref, il se rapproche chaque jour de nous. […] La Française en pays d'islam fera aimer la France autour d'elle, détruira des légendes grotesques, atténuera des superstitions, que sais-je encore ? Et, quelle que soit sa classe répandra autour d'elle un peu de notre culture » (Marchand H., *Les Mariages franco-musulmans*, Alger, Vollot, Debacq, 1954, p. 210-211).

22. Douglas M., *De la souillure*, Paris, La Découverte, 2001 (1re éd. 1967).
23. Le « principe de commune humanité » implique « une forme d'équivalence fondamentale » sur la base du principe que les individus « appartiennent tous au même titre à l'humanité […] tous les hommes ont une égale puissance d'accès aux états supérieurs. » (Boltanski L. et Thevenot L., *De la Justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991, p. 96 et p. 103). Je l'utilise ici dans un sens général signifiant le partage d'une situation humaine commune.
24. Anderson B., *Imagined Communities : Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1991.
25. Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes, mais des points de vue. Goffman E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de Minuit, 1975, p. 161 (1re éd. 1963).

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

rapport à la norme ; au contraire, la mixité est un bien commun de toute l'humanité.

Ces pages ne portent pas sur la « mixité conjugale » comme objet d'étude autonome. Autrement dit, il s'agit d'interroger, à travers cet outil interdisciplinaire qu'est la mixité conjugale, les enjeux sociétaux qui découlent des « contacts mixtes ». Cette démarche présuppose que ce qui vaut au niveau individuel est valable aussi pour le collectif et que si la famille est l'unité qui fonde la société, chaque changement dans la famille peut être un signe révélateur de complexification de la société elle-même.

Ce livre s'insère dans le cadre d'une critique de la notion du « choc des civilisations[26] » : il s'agit de comprendre comment la propagande d'une idéologie d'« inassimilabilité » de l'« Autre » diffusée à l'échelle macrosociale, influe à l'échelle microsociale et micro-individuelle. La grille de lecture huntingtonienne se fonde sur l'imperméabilité des frontières et sur une stricte séparation entre les civilisations. Sans opérer de distinction entre civilisation et culture, cette théorie nie la diversité humaine et la réalité plurielle des sociétés modernes formées par des individus qui ont des références et des identifications variables[27], selon les trajectoires biographiques, la classe sociale, les cadres historiques et les espaces d'interaction fréquentés.

Eux et Nous

Dans ce livre, je relève le défi de montrer que, dans sa complexité, tout individu est porteur de plusieurs composantes identitaires mixtes, « un flot de courants multiples[28] », qui ne peuvent pas être analysées séparément. Dans une perspective temporelle, il s'agit d'observer principalement l'agir et le potentiel de créativité sur le changement social[29], des membres des couples et des familles mixtes face à l'élaboration par autrui d'« identités réactives[30] » qui se perpétuent bien que vides. Il conviendra de démêler ce qui est singulier et spécifique aux individus, et ce qui est amalgame et assigna-

26. Cf. Huntington S., *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon and Schuster, 1996.
27. Cf. Schnapper D., art. cit., 2008.
28. J'ai retrouvé ce « flot de courants » dans la créativité et l'imagination dont font preuve les familles rencontrées. L'expression est de Saïd E. W., *À Contre-Voie. Mémoires*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2002, p. 429-430.
29. Le concept de *potential for social change* est bien élaboré par R. Moran (*Interracial Intimacy and the Potential for Social Change*, Chicago, University of Chicago Press, 2001). En tant qu'impulsion de changement des individus et de la société, la mixité familiale représente une force potentielle créatrice de nouvelles catégories ou de démantèlement des anciennes. C'est en suivant cette ligne de travail que j'ai conçu la recherche sur la mixité conjugale comme « participant du meilleur possible de notre société future, ou comme la marque d'une société ouverte fondée sur le principe de l'égalité » Commaille J., « Conclusion générale », *in* Philippe C., Varro G. et Neyrand G. (dir.), *Liberté, Égalité, Mixité… conjugales. Une sociologie du « couple mixte »*, Paris, Anthropos, 1998, p. 283.
30. Dal Lago A., *op. cit.*, p. 12 et 20.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

tion. Le concept d'identité, bien loin d'être figé et « en aucun cas apanage naturel d'un groupe[31] », semble suggérer des connotations multiples, par exemple : celle d'une permanence dans le temps et celle d'une volonté de définition d'espace et des valeurs, celles d'un « Nous » par opposition à « Eux ». Ces deux « catégories » sont le résultat d'un processus de construction sociale, qui puise ses sources dans une ancienneté d'installation (qui semble être parmi les justifications d'une série de droits et privilèges) et dans une histoire coloniale et postcoloniale que le débat public résume souvent sommairement[32]. Le « Nous » peut être ainsi revendiqué, comme c'est le cas en Italie et en France, dans les discours des mouvements nationalistes et populistes.

Discrédit et « stigmates tribaux »

L'un de mes objectifs est d'aboutir à « reconnaître la mixité comme un fait social généralisé[33] » en repensant les termes figés et en les réactualisant à la lumière du changement social. La mixité est cachée dans les mailles de la trame sociale, peu valorisée, ou même stigmatisée ou destinée à disparaître[34]. Au contraire, « toutes les histoires individuelles sont des histoires de rencontres et de mélanges, aussi bien de personnes que de valeurs, différentes, conflictuelles ou complémentaires, qui doivent composer pour coexister[35] ». L'idée de pureté est illusoire.

Je propose de travailler sur la frontière mobile entre individu « discrédité » (celui dont le stigmate est révélé) et « discréditable », ainsi que sur la figure de l'« initié[36] », personne qui, par son choix de partager sa vie avec un partenaire étranger, migrant et arabe, comprend la signification de la stigmatisation de celui-ci.

Les individus rencontrés semblent faire face à des expériences de discrédit principalement du fait que leur mixité rappelle les « stigmates tribaux que sont la race, la nationalité et la religion, qui peuvent se transmettre de génération en génération et contaminer également tous les

31. *Ibidem.*, p. 20.
32. Cf. pour l'Italie DEPLANO V., MARI L. et PROGLIO G. (dir.), *Subalternità italiane. Percorsi di ricerca tra letteratura e storia*, Ariccia-Rimini, Aracne, 2014 et pour la France HAJJAT A., *Les frontières de l'« identité nationale ». L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris, La Découverte, 2012.
33. VARRO G., *Sociologie de la mixité : de la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Paris, Belin, 2003, p. 23.
34. À titre d'exemple : perte de la mixité juridique pour cause de naturalisation, mais aussi déficit de transmission linguistique ou encore absence d'une valorisation de la « dimension minoritaire » présente dans le couple sous la pression de l'injonction à l'assimilation et à l'intégration.
35. VARRO G., *ibid.*
36. GOFFMAN E., *op. cit.*, 1975, p. 41-42. Je reviendrai sur ce terme dans le développement de ce livre.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

membres d'une famille[37] ». À partir de cet angle d'analyse, la mixité sera ici concrètement abordée selon trois variables : la *citoyenneté/nationalité*, l'*origine ethnico-culturelle* et l'*affiliation religieuse*. D'autres catégories transversales, telles le genre, l'âge, la classe, le capital économique, le capital culturel, seront saisies. Elles dessinent des spécificités dans les trajectoires individuelles des parents et des enfants qui nuancent les résultats de l'analyse.

Les modalités d'affirmation et d'occultation des « stigmates tribaux » de la part des membres des familles et les assignations contrastées qui leur sont renvoyées de l'extérieur conduisent le lecteur à rentrer dans l'espace d'une hétérophobie qu'englobe ce que communément on appelle « racisme ».

Le discrédit réduit les identités réelles d'une personne en raison des certains symboles de stigmate : « afin d'expliquer son infériorité et de justifier qu'elle [*une personne*] représente un danger, nous bâtissons une théorie, une idéologie du stigmate, qui sert aussi parfois à rationaliser une animosité fondée sur d'autres différences, des classes, par exemple[38] ». Regards, préjugés, traitements différentiels et autres formes de mépris traduisent ce discrédit au long du cycle de vie familiale et donnent origine à des réactions d'altérisation, de conscientisation et d'adaptation. En amont, l'étude des actions/réactions éveillées par les stigmates tribaux impose une distinction factuelle et analytique entre ce qui peut relever du domaine de l'auto-identification et n'est pas toujours contraignant pour les individus (*ethnicisation*), et ce qui, au contraire, relève d'une imputation imposée de l'extérieur, par le groupe dominant (« Nous »), et dessine un rapport de pouvoir contraignant pour les individus au quotidien (*racialisation*)[39]. Parmi ses acceptions « différentialiste[40] », « institutionnelle[41] », « systémique » et « au quotidien[42] », l'hétérophobie inclut aussi l'« islamophobie[43] ».

Ces efforts de précision terminologique ne font que rendre visible un terme banni dans le vocabulaire public français et italien, le terme tabou

37. *Ibid.*, p. 14.
38. *Ibid.*, p. 15.
39. Poiret C., Hoffmann O., Audebert C., « Contextualiser pour mieux conceptualiser la racialisation », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 27, n° 1, 2011, p. 10-11.
40. Cf. Balibar É. et Wallerstein I., Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1997.
41. Cf. Carmichael S. and Hamilton C. V., *Black Power : the politics of liberation of America*, New York, Vintage Book, 1967.
42. Cf. De Rudder V. et Vourc'h F., « Les discriminations racistes dans le monde du travail », *in* Fassin D. et Fassin É. (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2009, p. 175-194 et Essed P., *Understanding Everyday Racism. An Interdisciplinary Theory*, London, Sage, 1991. Au long du texte, l'expression « au quotidien » sera utilisée de manière interchangeable avec « racisme ordinaire ».
43. Cf. pour la France Hajjat A. et Mohammed M., *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le problème musulman*, Paris, La Découverte, 2013 et pour l'Italie Rivera A. M., *Regole e roghi. Metamorfosi del razzismo*, Bari, Edizioni Dedalo, 2009.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

« race », et sa corrélation avec « l'altérité[44] ». Dans le rejet de toutes acceptions figées, biologisées, réductrices et ascientifiques, j'insisterai sur « la production sociale de la "race" », en m'appuyant sur la théorie selon laquelle c'est le racisme lui-même qui la produit dans le cadre dynamique des « rapports de racisation[45] ». Je serai amenée à questionner la source de la différence que le mot « race » crée et les processus, en termes de pratiques et de représentations, qu'il engendre[46]. Car, je tiens à le répéter, si la « race » n'existe pas, les effets de la raci(ali)sation, eux, existent bien ; les individus rencontrés en témoignent. En outre, il n'est pas possible de se passer d'un discours sociologique autour de la « ligne de couleur », car tant en France qu'en Italie « la question sociale est aussi une question raciale[47] ». Si les spécialistes de la génétique depuis plus de quarante ans affirment qu'« aucun classement basé sur la seule couleur ne peut avoir de sens biologique[48] », la couleur, métonymie de l'apparence physique et des représentations qu'elle engendre, reste aujourd'hui une variable discriminante dans l'interaction sociale.

Mon hypothèse est que les stratégies de ces familles mixtes suggèrent des formes de résistance – à la fois visible et silencieuse – à une hétérophobie croissante, dont je présenterai les principales en fonction d'une logique contextualisée et historicisée.

De l'influence de la mixité et d'autres expériences sur mes recherches

Mon attirance pour l'éventail des thématiques reliées à la sociologie de la mixité est la suite naturelle d'une série d'expériences personnelles qui ont émaillé mon parcours et m'ont permis de tester les facettes multiples de la mobilité et de la migration. L'élaboration de cette étude est un résultat de ma trajectoire de vie. Les dynamiques génératives et les conséquences des mouvements de personnes, la construction sociale de l'« Autre », les

44. Cf. Guillaumin C., *L'Idéologie raciste*, Paris, Gallimard, 1972 et Bonnafous S., Herszberg B. et Israel J.J. (dir), « Sans distinction de… race », *Mots. Les langages du politique*, n° 33, 1992.
45. Le néologisme « rapports de racisation » « permet d'insister sur cette production sociale de la "race" et sur sa dimension dynamique. La "race" en effet, n'est pas un préalable au rapport social, mais bien son produit » (Pfefferkorn R., « Rapport de racisation, de classe, de sexe », in *Migrations Société*, dossier « Migrations racismes résistances », vol. 23, n° 133, 2011, p. 193).
46. Cette réflexion s'insère dans une perspective historique. Le juriste Henry Marchand qui dans son travail sur les mariages mixtes affirmait que « ce qui pousse le musulman vers la Française c'est primordialement, avant toute autre considération quelle qu'elle puisse être, la fierté, pour lui exceptionnelle, quasi miraculeuse, de pouvoir se dire uni à un représentant de la *race* conquérante. Nous dirons même, et plus exactement croyons-nous, […] de la *race* supérieure, et qu'il estime supérieure parce qu'elle l'a vaincu », Marchand H., *op. cit.*, p. 36.
47. Fassin D. et Fassin E. (dir.), *op. cit.*, p. 13.
48. Jacquard A., *Éloge de la différence. la génétique et les hommes*, Paris, Seuil, 1978, p. 96.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

changements de lieux et les contacts entre individus m'intriguent. Ces sujets, au centre de mes intérêts, sont le fruit de la reconnaissance d'une histoire italienne faite d'émigrations et de mixité. Ils se sont nourris lors de mes déplacements dans des espaces géographiques et humains à moi inconnus, grâce à l'ouverture qui m'a été transmise dans ma famille, sont devenus des espaces de connaissance et de découverte.

Mais c'est dans ma région d'origine que j'ai trouvé l'inspiration sur la façon de conduire ma recherche. Nuto Revelli[49], un auteur italien – né dans la province de Cuneo, au nord-ouest de l'Italie – a inspiré mon choix méthodologique. Ses ouvrages sont basés sur de longs entretiens biographiques avec des soldats qui ont vécu la Seconde Guerre mondiale, mais aussi avec des hommes et des femmes habitant les vallées de la province de Cuneo. Ces entretiens s'avèrent être des contributions essentielles pour l'histoire orale de l'Italie de l'après-guerre. Revelli collectionnait entretiens, histoires et matériaux « avec une rigueur absolue », dit-il, « comme si j'étais en train de rassembler de nombreux testaments ; j'écrivais tout, en annotant aussi les émotions des interlocuteurs, les longs silences, les éclats en sanglots, les abandons. Très tôt, j'ai ressenti que le récit complet des "témoignages" me fascinait[50] ».

Cette passion pour les histoires, la rencontre et la découverte, mais surtout pour l'impératif d'analyser et de comprendre, m'a amenée sur ce chemin. Mon implication en tant que « moi-individu » fait que « je », seule, étais partie prenante de la recherche, et non pas une autre personne interchangeable ou neutre. Sur le terrain, j'ai avancé mon identité de chercheure qui témoigne de ma formation interdisciplinaire, mais aussi de ma participation engagée au sein de la société civile. Mais, j'étais également une jeune femme italienne, une doctorante qui connaissait le monde de provenance des partenaires, récemment diplômée d'une université italienne, avec des expériences d'études, de travail et de voyage en Europe et dans le monde arabe, avec des connaissances en langue arabe et en histoire des pays choisis de la région euroméditerranéenne. Bien qu'influencées par mes caractéristiques propres, les données recueillies n'invalident pas les conclusions de la recherche, mais lui donnent un caractère unique en raison de mes spécificités qui sont entrées en jeu lors de l'interaction sur le terrain[51]. Dans

49. Ses recherches et ses ouvrages lui permettront de recevoir le titre de *laurea honoris causa* en sciences de l'éducation, de l'Université de Turin. Le discours « Sur l'ignorance » prononcé à cette occasion résume le travail d'une vie entière. « Je voulais que les jeunes connaissent, comprennent, ouvrent les yeux. Danger ! Si les jeunes d'aujourd'hui doivent grandir dans l'ignorance, comme nous avons grandi, nous la "génération du Littorio". Aujourd'hui la liberté les aide, les protège. La liberté est un immense atout, sans la liberté nous ne vivons pas, nous végétons » (Revelli N., 1999).
50. Cf. Revelli N., *La Strada del Davai*, Torino, Einaudi, 1966.
51. Cf. Burawoy M., « The Extended Case Method », *Sociological Theory*, vol. 6, n° 1, 1998, p. 4-33.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

l'observation, je n'ai pas adopté une posture extérieure d'enquêteur-visiteur, en montrant de manière spontanée ma curiosité. C'est, par la suite, dans le travail autonome de description et d'interprétation des données que j'ai fait de mon mieux pour m'éloigner de ma démarche de terrain et pour objectiver mon propre positionnement pendant les différentes configurations rencontrées au long de l'enquête.

Tout au long de ce travail, j'ai essayé d'équilibrer « proximité » et « distanciation[52] » et de travailler sur le « moi-chercheure » et le « moi-individu », sans pour autant nier l'engagement qui marque ma manière de concevoir les sciences sociales et la recherche. Je pense que : « faire de la sociologie, écrire de la sociologie, a pour objectif de révéler la possibilité de vivre ensemble différemment, avec moins de souffrance, voire sans souffrance[53] ». Toutefois c'est la mise en commun et la poursuite de la réflexion, ainsi que sa constante confrontation avec la réalité, qui permettent le changement.

Terrains : du local à l'international en passant par le national

L'étude de terrain s'est déroulée de 2009 à 2013. Une première phase d'ethnographie urbaine m'a permis d'accéder à des savoirs que je pense être « situés ». Les échanges avec des « personnes-ressources » et les similarités observées dans les discours des partenaires interrogés m'ont conduite à donner priorité à certaines origines nationales et à relativiser, même déconstruire, la priorité du déplacement géographique. Selon une démarche abductive, j'ai reconstruit mon raisonnement initial, centré autour du partenaire migrant et qui prévoyait de ne pas choisir des origines précises[54]. La nationalité au moment de la mise en couple et la socialisation des deux partenaires en contextes sociogéographiques différents ont fini par définir la construction de l'échantillon. Il était constitué de dix couples italo-marocains et dix couples italo-jordaniens en Vénétie, et de quatorze couples franco-marocains et onze franco-libanais en Alsace parmi ces derniers, cinq se sont mariés au Maroc et au Liban. Ces couples, formés à partir des années 1975 jusqu'à nos jours, sont représentatifs d'un « double mixte » – des couples formés d'un homme qui a migré et d'une femme du pays où les deux résident, ou d'une femme qui a migré et d'un homme du pays[55] – et sont composés d'un partenaire migrant né et ayant vécu jusqu'à l'âge des études secondaires au

52. Cf. THERRIEN C., « Frontières du "proche" et du "lointain" : pour une anthropologie de l'expérience partagée et du mouvement », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 32, hors-série, 2008, p. 35-41.
53. BAUMAN Z., *Liquid Modernity*, Cambridge, Polity Press, 2000, p. 215-126.
54. Une série d'entretiens exploratoires ont été menés avec des couples formés de plusieurs nationalités (Algérie, Syrie, Tunisie, etc.).
55. DELCROIX C., GUAYAUX A., RODRIGUEZ E. et RANDANE A., *Double mixte, le mariage comme lieu de rencontre de deux cultures*, Paris-Bruxelles, L'Harmattan, 1992.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

Maroc, au Liban ou en Jordanie. Ce partenaire, à la suite du déplacement géographique qui l'a conduit à quitter son pays natal en raison d'études, de travail ou par amour, a choisi de partager sa vie avec un conjoint né et socialisé en Italie ou en France – sociétés de destination[56] de sa trajectoire migratoire. Les familles rencontrées vivent de préférence dans un contexte urbain (ville ou ville moyenne). Aux récits des membres des familles – conjoints, enfants et parfois membres de la famille élargie –, j'ai ajouté des entretiens avec des fonctionnaires, des cadres associatifs et avec des membres de familles extérieures à l'échantillon.

Le texte, résultat d'un effort comparatif, maintient un double regard sur l'Italie et sur la France, sur la Vénétie et l'Alsace, ainsi que sur deux flux migratoires différents. Une théorie dit que : « Comparer c'est […] relever des différences et des points communs en fonction d'un critère qu'il convient de définir au préalable et qui oriente le regard du chercheur[57]. » La nationalité, l'origine ethnico-culturelle et l'affiliation religieuse, enjeux générés par les représentations autour des familles mixtes, sont ici les critères constants. Puis, la comparaison est le fruit d'un mouvement vertical dans le temps historique – à titre d'exemple, il s'agit de saisir les effets des changements législatifs et politiques des années 1970 à nos jours – et horizontal dans les espaces géographiques, urbains et ruraux, en France (Alsace) et en Italie (Vénétie).

Ces pages tiennent compte de la dimension socio-administrative et politique locale. Elles comparent deux contextes régionaux, similaires, mais non identiques. Les points de contact entre ces deux régions sont nombreux : leur position géographique frontalière, leur disposition vers l'« autonomie » (histoire particulière de l'Alsace par rapport à la France ; projet indépendantiste de la Vénétie et de la Tri-Vénétie), leurs orientations politiques (l'importance du Front national et de la Ligue du Nord) et économiques (boom économique fondé sur une exploitation de main-d'œuvre immigrée, dans les années 1980 en Alsace et dans les années 1990 en Vénétie, avec une ouverture à l'international). La connaissance des dimensions politique, économique, historique et sociale des territoires concernés est une clé fondamentale pour complexifier l'analyse des enjeux de la mixité conjugale.

C'est principalement sur une base locale que les critères d'analyse choisies dévoilent leur portée et construisent des frontières. Le choix du couple de vivre dans une grande ville ou dans un village à la campagne, dans une province plutôt que dans une autre, a des conséquences parfois inattendues. La négociation de certaines définitions de l'action publique se

56. Je ne recours pas à l'expression « société d'accueil » ; celle de « société de destination » ou « d'installation » me semble moins hypocrite. Voir Dal Lago A., *op. cit.*, p. 17.

57. Vigour C., *La Comparaison dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2005, p. 7.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

fait sur une base locale ; et encore, c'est souvent dans le contexte local[58] que des groupes de soutien (associations, collectifs) peuvent déployer au mieux leur action concrète et immédiate.

Du local, je suis remontée au national afin de repérer des éléments législatifs et le cadre de l'émanation des lois à la lumière des dynamiques politiques. Depuis longtemps sujet d'actualité médiatique et enjeu électoral majeur, la politique migratoire et ses applications, variables au niveau local, sont des clés indispensables pour comprendre les enjeux des couples rencontrés.

Du niveau national, j'ai élargi l'observation au niveau international pour toucher aux informations relatives aux migrations et circulations migratoires, en provenance de la Jordanie, du Liban et du Maroc. Ce deuxième niveau de comparaison répond à la volonté de comprendre si la mixité conjugale avec un partenaire « arabe » assume des caractéristiques particulières selon les raisons migratoires, la relation que les individus entretiennent avec les pays d'origine, la présence plus ou moins importante d'une migration en provenance de ces pays dans le pays d'installation du couple. Diversifier les pays de provenance du partenaire migrant permet également de saisir des formes d'affiliation au monde arabe et à une « identité arabe » supposée, souvent perçue comme « monolithique », et de toucher aux relations postcoloniales et internationales.

Un pays du Maghreb, le Maroc, et un pays du Mashreq (par région), la Jordanie en Vénétie et le Liban en Alsace[59], ont été choisis pour leur prédominance dans les statistiques migratoires dans les deux régions au début de l'enquête. Les migrations de deux pays du Mashreq ont des dynamiques et des raisons d'installation similaires. La crise économique jordanienne de la moitié des années 1980 et la guerre civile libanaise imposent un changement de projet migratoire des Jordaniens et des Libanais interrogés, arrivés principalement pour des raisons d'études. Par ces raisons exogènes et parfois aussi par choix, ils sont restés sur le territoire européen pour travailler dans leur domaine d'études ou pour se consacrer à des activités commerciales, en particulier la restauration. Les conséquences du bouleversement économique et le post-conflit libanais préparent le terrain à de nouvelles vagues de migration. Il est à noter aussi que les recherches sur la mixité conjugale concernant le Liban et la Jordanie sont presque absentes.

58. LENDARO A., « Revisiter l'analyse sociétale aujourd'hui Comparer la construction et les usages sociaux des catégories de l'immigration », *Terrains et Travaux*, vol. 2, n° 21, 2012, p. 109-124.

59. En outre, le Liban et la Jordanie présentent des caractéristiques sociodémographiques similaires (communautarisme sur une base socioreligieuse au Liban et subdivision régionale par clans et familles en Jordanie). Un autre élément similaire entre les deux pays est la présence de réfugiés palestiniens, génératrice de conflits internes entre les citoyens nationaux et ces nouveaux venus, dont le traitement réservé par les autorités est souvent ambigu et disqualifiant.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

La migration marocaine a eu des causes différentes. En France, son histoire se confond avec l'histoire coloniale du Maghreb. Au départ, elle prend la forme d'un appel de main-d'œuvre, puis du regroupement familial et d'études. L'instabilité politico-économique marocaine et la fermeture des frontières européennes (à la suite de la crise pétrolière de 1973) augmentent le flux d'émigration vers l'Europe. En Italie, cette migration a contribué à accompagner la transformation du pays. D'une terre d'émigration, elle est devenue un pays de destination. Vers la fin des années 1980, cette dynamique a pris une ampleur croissante.

L'objectif de la comparaison est de saisir comment, et si, des similitudes et des différences spatiales et historiques génèrent des représentations et des réactions similaires ou différentes.

Sur le fond de mon travail, l'observation, la compréhension et les glissements dans le cadre théorique, ou pour le dire simplement, l'usage même des mots et des catégories – par exemple citoyenneté et nationalité, « arabe », et autres – font partie d'une comparaison consubstantielle. Les interactions, les échanges et les collaborations existantes dans le domaine des sciences sociales entre le monde académique italien et français ont facilité cette tâche fondamentale pour la structure même de ma recherche.

Un objet d'étude difficile à circonscrire : saisir la complexité des histoires de famille et de l'histoire internationale

Travailler sur la mixité matrimoniale et familiale signifie sonder un terrain complexe. Comment ignorer les controverses autour de ce qui est un exemple parfait de « fait social total » comme conçu par Marcel Mauss, englobant tous les domaines de la vie sociale et générant des discours, des pratiques, des représentations et des rationalisations qui influencent les parcours de vie individuels ?

Il n'est guère possible d'approcher la mixité conjugale en séparant les disciplines susceptibles de l'éclaircir. L'interdisciplinarité, essentielle dans l'étude d'une réalité multiple comme celle-ci a permis de développer une recherche qui s'est progressivement alimentée d'éléments issus de la sociologie et de l'anthropologie, de la géographie et de l'histoire, du droit et de la linguistique, pour confluer dans une démarche globale socio-anthropologique.

À partir d'un suivi des vies ou des biographies (*follow the life or the biography*) [60], j'ai développé la trame d'un projet multisite. Afin de recueillir des informations factuelles et structurelles, je me suis appuyée sur du matériel documentaire varié, je me suis aventurée dans des espaces physiques (villes, préfectures, maisons, associations, restaurants) et virtuels (films, médias de masse, sites internet associatifs, forums en ligne, rapports d'obser-

60. Marcus G.E., « Ethnography in/of the World System : The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 1995, p. 97-117 (p. 109).

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

vation, documents législatifs et politiques) en suivant les « métaphores » et les « conflits », pour utiliser l'expression de George Marcus. J'ai, en outre, suivi les personnes physiquement et grâce au téléphone, Skype, mails et Facebook. Certains acteurs ont été rencontrés à plusieurs reprises et dans des cadres différents, afin d'interroger les évolutions de leur expérience et de leur discours[61]. Enfin, en élargissant l'analyse de certains récits, j'ai intégré le volet de l'engagement associatif. J'ai repéré l'histoire d'associations à laquelle les interlocuteurs ont participé, et, là où le terrain me le permettait, j'ai fait de la « participation observante[62] » au sein d'associations.

Le cœur du travail reste, cependant, la construction de l'histoire des familles par le biais des « récits de vie croisés[63] ». Le couple mixte sera un type particulier de famille, où « l'un et l'autre des partenaires à la suite de la décision de s'unir migrent de leur territoire d'appartenance pour établir des liens avec une personne provenant d'autres pays et dans beaucoup de cas, d'autres cultures[64] ».

Grâce à l'articulation du « travail biographique[65] » réflexif mené avec les différents membres de ces familles et de la démarche ethnographique parallèle, j'ai pu opérer de constants allers et retours analytiques entre les échelles macrosociale, microsociale, et micro-individuelle[66]. Si le fait que « la notion de mixité conjugale soit relative paraît évident et dépend surtout de l'époque et du lieu dans lesquels les couples sont considérés[67] », les récits permettent d'identifier les représentations que les familles binationales, interreligieuses, bi/pluriculturelles et bi/plurilingues soulèvent. La multiplication des points d'observation demeure essentielle pour les relever[68].

61. J'ai reçu également leurs retours suite à la lecture de mon travail manuscrit.
62. Cf. TEDLOCK B., « From Participant Observation to the Observation of Participation : The Emergence of Narrative Ethnography », *Journal of Anthropological Research*, vol. 47, n° 1, 1991, p. 59-94.
63. Cf. BERTAUX D., *Les récits de vie*, Nathan Université, Paris, 1997 et DELCROIX C., « Des Récits de vie croisés aux histoires de famille », *Current Sociology*, vol. 43, n° 2-3, 1995, p. 61-69.
64. GOZZOLI C. et REGALIA C., *Migrazioni e famiglie. Percorsi, legami e interventi psicosociali*, Bologna, Il Mulino, 2005, p. 153 et FENAROLI P. et PANARI C., *Famiglie miste e identità culturali*, Roma, Carocci, 2006, p. 11.
65. Cf. INOWLOCKI L. and LUTZ H., « Hard Labor. The "Biographical Work" of a Turkish Migrant Woman in Germany », *European Journal of Women´s Studies*, vol. 7, n° 3, 2000, p. 301-319 et RIEMANN G. et SCHUTZE F., « Trajectory as a Basic Theoretical Concept for Suffering and Disorderly Processes », *in* MAINES D. R. (dir.), *Social organisation and social process. Essays in the honour of Anselm Strauss*, New York, De Gruyter, 1991, p. 333-335.
66. DESJEUX D., « Tiens bon le concept, j'enlève l'échelle… d'observation ! », *Revue Utinam*, n° 20, 1996, p. 15-28.
67. VARRO G., *Les Couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 18.
68. Un certain nombre d'études se concentrent désormais sur les choix conjugaux d'enfants de migrants. Voir LAFFORT B., *Les Couples mixtes chez les enfants de l'immigration algérienne*, Paris, L'Harmattan, 2003 et COLLET B. et SANTELLI E., *Couples d'ici, parents d'ailleurs. Parcours de descendants d'immigrés*, Paris, PUF, 2012.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

La tentative d'analyse de la mixité conjugale et du métissage dans ces pages fait appel à des éléments multiples et naît de l'urgence de décrire et de comprendre le moment historique que l'on vit qui est traversé par des formes à la fois nouvelles et anciennes de production de la différence et de résistances créatives[69]. Pour ce faire, l'objet étudié imposait « de se déplacer entre les dimensions micro et macro et de connecter le présent avec le passé[70] ». Ce mouvement constant a été possible en différenciant contexte, situation et configuration. Ce dernier outil, en particulier, conduit à observer les individus comme étant inextricablement liés les uns aux autres, et le système social comme le fruit de cette liaison. Dans cette dynamique réciproque, la société modèle les individualités de ses membres, et par leurs actions les individus contribuent à la société. En accord avec cette logique, j'ai été concrètement amenée à relier les événements qui construisent les histoires personnelles des membres des familles interrogées à l'histoire internationale, nationale et locale, c'est-à-dire aux événements et aux développements d'une histoire à la fois officielle ou simplement extérieure à eux. L'histoire des relations internationales, le colonialisme et le post-colonialisme, les politiques locales et nationales, les évolutions législatives, la dimension de l'intégration européenne, mais aussi les expériences passées et le poids de la famille d'origine sont des indices importants pour observer l'apparition de nouveaux cadres d'interaction, voire d'action, et des formes identitaires nouvelles qu'on ne peut guère appréhender par le prisme des catégories classiques. La mise à jour de ces cadres et formes passe par l'observation et l'analyse des situations microsociologiques auxquelles les acteurs donne une signification particulière[71]. Est-ce qu'une lecture de ces significations aide-t-elle à dépasser les anciennes catégories afin de révéler la complexité du réel que l'on vit ? En articulant les rapports sociaux de sexe, de classe, de racisation, d'âge et de générations, il est possible de dépasser la fixité de certains binômes et de saisir la renégociation des catégories sociales, en les concevant en tant que « réalisations et interactions continues[72] ».

69. La notion se réfère aux études sur les résistances au quotidien, pratiques informelles, hétérogènes et contingentes en raison des situations et contextes changeants. Cf. James Scott, *Domination and the Art of Resistance. Hidden Transcript, Yale*, Yale University Press, 1990. Voir également les travaux de Stellan Vinthagen et Anna Johansson (par exemple : « Dimensions of Everyday Resistance : An Analytical Framework », Critical Sociology, vol. 42, n° 3, 2016, p. 417-435).

70. Burawoy M., art. cit., 1998.

71. Cefaï D. et Gardella E., « Comment analyser une situation selon le dernier Goffman ? De Frame Analysis à Form of Talk », *in* Cefaï D. et Perreau L., *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, Paris, PUF, 2012, p. 233.

72. Pour identifier les dynamiques des inégalités basées sur les catégories de genre, sexe, « race » et classe (les plus puissantes dans la génération de la différence, mais pas les seules), il faut mener des observations afin de « comprendre où, quand, comment l'appartenance à une catégorie prend le pas sur toutes les autres, qui cependant conservent une influence dans l'interaction. L'analyse de conduites situées permet

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

Si la mixité conjugale dérange un ordre social et institutionnel, déjà précaire, et décompose toute forme de normativité, comment cet outil qu'est la mixité peut-il modifier les études des migrations et sur la déviance ?

Non seulement les conjoints, mais aussi les enfants de ces familles offrent des éléments pour répondre à ces questions. Je mobiliserai des concepts tels que « transmission familiale[73] » et « socialisation » ; et je soulignerai les raisons à l'origine des trajectoires migratoires d'un des parents, du maintien ou des ruptures des relations entre « ici et là-bas » dans les familles. La fierté de l'« appartenance » ou de la « non-appartenance » à un ou plusieurs territoires est, pour ces jeunes, le résultat de l'interaction entre l'histoire familiale, l'histoire officielle et leur propre trajectoire. Leur « patrimoine identitaire » doit être valorisé. Ces jeunes citoyens européens font preuve de créativité et de maturité.

L'angle d'observation offert par ces acteurs « mixtes » paraît riche de potentialités analytiques. Il permet de parcourir au moins deux pistes d'investigation. La première est tournée vers une « sociologie de la mixité » et cherche à dépasser la séparation existant entre la sociologie de la famille et celle de la migration. Une deuxième piste conduit à une « sociologie du discrédit[74] » et à étudier « les processus de construction de l'ordre social et de l'ordre politique[75] », en analysant les interactions interpersonnelles, mais aussi l'espace médiatique, politique, juridique et administratif.

En particulier, une lecture attentive des « scènes-situationnelles particulières[76] », représentatives des enjeux que la mixité, la migration et l'« arabicité » posent aux individus rencontrés, fournit les indices nécessaires pour saisir leur action, individuelle et collective, leurs ressources et leurs marges de manœuvre. La préférence pour une étude microsociale des parcours résulte de la recherche de « voir de l'intérieur » le savoir véhiculé par les acteurs mêmes, puisque ce sont eux qui donnent sens au monde et le « fabriquent ». Dans l'effort de lire les changements dans leur trajectoire individuelle puis

de saisir comment ces propriétés "objectives" de la vie sociale acquièrent leur *ongoing status* en tant que tel et, à partir de là, comment les divisions les plus fondamentales de notre société sont légitimées et maintenues. » Cela « signifie qu'il faut situer leur émergence dans les situations sociales, plutôt que dans l'individuel ou dans une série d'attentes des rôles vaguement définis » West C. et Fenstermarker S., « Doing Differences », *Gender and Society*, vol. 9, n° 1, 1995, p. 8-37 (p. 33 et 25).

73. Cf. Neuburger R. *Le mythe familial*, ESF, Paris, 2011 et cf. Bertaux D. et Bertaux-Wiame I., « Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations », *Life Stories/Récits de vie*, vol. 4, 1988, p. 8-25.

74. Il s'agit d'une réadaptation du cadre analytique de Erving Goffmann. Voir également les travaux de Catherine Delcroix, menées sur différents terrains (en Europe et dans les pays arabes) et dans la durée.

75. Commaille J., art. cit., 1998, p. 282.

76. Cf. Goffman E., *Frame Analysis. An Essay on Organization of the Experience*, Boston, Northeastern University Press, 1986 et *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Les éditions de Minuit, 1963.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

familiale et dans les identités personnelles et sociales, virtuelles et réelles, les membres des familles mènent des actions stratégiques. Perçus comme appartenant à des groupes *a priori* faibles au sein de la société, les interviewés agissent selon des plans, inconsciemment ou consciemment, individuellement ou en groupe. Ils parviennent donc à mobiliser des ressources qu'ils mettent au service de leur projet de vie familiale, et parfois au service d'une cause commune s'ils mènent des actions collectives organisées, permettant alors d'aboutir à des formes d'émancipation personnelle grâce à la coopération et la solidarité de groupe. Saisir les changements sociaux signifie déchiffrer la « puissance [*ou l'impuissance*] d'agir[77] » que la mixité familiale engendre dans certaines sphères de la vie.

Vue d'ensemble de l'ouvrage

Ce livre est composé de trois parties, chacune introduite par un portrait de famille emblématique du contenu de la partie. La première partie définira les défis législatifs que les membres de couples ont rencontrés pendant leurs démarches administratives. Celles-ci représentent bien une forme de racisme institutionnel[78]. J'aborderai les effets des différenciations fondées sur les origines nationales considérées, ainsi que l'influence des différences de *nationalité* et des vécus respectifs au fil des différentes lois sur l'immigration. Une esquisse des politiques sécuritaires et migratoires avant et après le 11 septembre 2001 sera dessinée, dans le but de présenter les repères nécessaires pour situer les expériences analysées. Grâce à un certain nombre d'exemples concrets, je ferai état des différentes démarches administratives nécessaires afin d'aboutir au mariage et d'obtenir les documents indispensables au séjour dans le pays d'installation. Le rapport à la citoyenneté française et italienne ainsi qu'à celle du pays d'origine sera également abordé.

La deuxième partie sera consacrée aux racismes ordinaires étroitement liés à l'*origine ethnico-culturelle* réelle et « sentie ». L'attention sera portée sur les expériences personnelles et d'interaction au niveau mésosocial et microsocial pour saisir les effets des réactions de la famille élargie et de l'environnement social par rapport au choix d'un mariage avec un migrant « arabe ». Le fait d'intégrer les conséquences de l'*affiliation religieuse* permettra de relever

77. Cf. Le Quentrec Y., « Myriam la militante : entre domination et puissance d'agir », *in* Cardon P., Kergoat D. et Pfefferkorn R. (dir.), *Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe*, Paris, La Dispute, 2009, p. 219-234.

78. Des auteurs, travaillant sur la gestion et le traitement administratifs de demandeurs d'asile et migrants, préfèrent l'expression de «xénophobie gouvernementale » [Valluy J., « L'exportation de la xénophobie de gouvernement. De la politique européenne des frontières à la répression dans les pays limitrophes », *in* Fassin D. (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, 2010, p. 175 et Valluy J., *Rejet des exilés*, Broissieux, Éd. Du Croquant, 2009, p. 2].

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr

le poids de l'équivalence entre arabe et musulman, et la réaction par rapport à un mariage interreligieux. Il s'agit d'aborder certains aspects représentatifs des défis que les membres des familles mixtes doivent affronter, comme la conversion, le débat autour de la religion dans les espaces publics et l'éducation ou la non-éducation religieuse des enfants. Les choix et les non-choix des familles seront observés par rapport au contexte et au regard de leur entourage familial, ainsi que des amis proches et des connaissances.

Enfin une troisième partie donnera la parole aux enfants. Grâce à la présentation de leurs propos, il s'agira de comprendre la valeur de la transmission de la nationalité, de la religion et d'un sentiment d'appartenance des parents aux enfants et d'en comprendre les effets. Leurs expériences et leurs ressentis sont essentiels pour comprendre si la transmission des « stigmates tribaux » fragilise ou renforce ces jeunes citoyens français et italiens (avec leur bagage complexe) qui participent à la construction d'une Europe qui se veut multiculturelle et démocratique.

Les idées conclusives de ce livre ne pourront qu'ouvrir de futures pistes de recherche. Ces pages seront gagnantes si elles offrent *in fine* aux lecteurs des instruments utiles pour continuer la démarche entreprise et pour agir en faveur de la mixité sociale. Le lecteur et les interviewés m'excuseront si, parfois, j'ai osé simplifier ou bloquer certains propos et certaines scènes. Rendre statique n'est pas mon objectif, cependant la parole écrite souffre de ce défaut. Elle est une ligne noire sur papier blanc. Une fois imprimée, elle ne change plus. Elle ne peut que jeter des grains qui germeront en futur. J'espère que le lecteur pourra lire au-delà de l'encre pour saisir le potentiel de changement de ces pages.

Mixités conjugales — Laura Odasso
ISBN 978-2-7535-5129-9 Presses universitaires de Rennes, 2016, www.pur-editions.fr